



## **TITRE DE L'ARTICLE**

Haïti : Entre 12 à 17 % de forêts de 2000 à 2020

## **AUTEUR**

**Marc-Donald VINCENT**, Sciences agricoles (licence), Gestion de projets (DESS & M.Sc.) et Sciences de la gestion (étudiant au doctorat)

Domaine de recherche : « Forêt et environnement »

2023 | Volume : 1 (numéro : 4) | pages 41 à 48

Article disponible en ligne à l'adresse :

-----  
Lien de l'article : <https://www.lescientifique.org/volume1numero4>  
-----

© *Centre de Recherche Intégrée et Scientifique d'Haïti (CRISH)*, 2023

Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation.

## **Citation APA :**

Vincent, M. D. (2023). Haïti : Entre 12 à 17 % de forêts de 2000 à 2020. *Centre de Recherche Intégrée et Scientifique d'Haïti (CRISH)*, 1(4), 41-48. Consulté sur <https://www.lescientifique.org/volume1numero5>

## Résumé de l'article

Les infox diffusées autour « des chiffres de 2 % de couverture végétale et moins de 2 % de couverture forestière que possède Haïti sont faux ». En Haïti comme dans le monde, de fausses données sont très vulgarisées et connues presque de tous. Ces données sont partagées par des revues non scientifiques ni professionnelles dans le but de manipuler ou de tromper le public. D'abord, pour mieux comprendre la couverture végétale en Haïti, il faut faire la différence entre Couverture végétale et Couverture forestière. Delà, on entend par couverture forestière ou forêt, des terres occupant une superficie de plus de 0,5 hectares avec des arbres atteignant une hauteur supérieure à cinq mètres et un couvert arboré de plus de dix pour cent, ou avec des arbres capables d'atteindre ces seuils in situ. Sont exclues les terres à vocation agricole ou urbaine prédominante (FAO, 2010). Par contre, la couverture végétale désigne l'ensemble de la végétation recouvrant le sol. La couverture végétale d'un sol est une pratique agro-environnementale qui permet notamment de limiter la pollution par les nitrates, de protéger le sol, et de favoriser la biodiversité (UNESCO, S.d.). Quel est l'état des lieux de la dégradation des terres en Haïti ? En quoi les chiffres de 2 % de couverture végétale que possède Haïti sont faux ? Quelles sont les statistiques affirmant la fausseté de ces chiffres et quel est le vrai taux de la couverture végétale et forestière d'Haïti ?

**Mots-clés :** Forêt, environnement et Haïti

## Abstract

The infox disseminated around “the figures of 2% of vegetation cover and less than 2% of forest cover that Haiti has been false”. In Haiti as in the world, false data is very popularized and known to almost everyone. This data is shared by non-scientific or professional journals with the aim of manipulating or misleading the public. First, to better understand the vegetation cover in Haiti, we must distinguish between vegetation cover and forest cover. Beyond this, forest cover or forest is understood to mean land occupying an area of more than 0.5 hectares with trees reaching a height of more than five meters and a canopy cover of more than ten percent, or with trees capable of reach these thresholds in situ. Land with a predominant agricultural or urban vocation is excluded (FAO, 2010). On the other hand, the vegetation cover refers to all the vegetation covering the ground. Planting a soil cover is an agro-environmental practice that notably limits pollution by nitrates, protects the soil, and promotes biodiversity (UNESCO, N.d.). What is the state of land degradation in Haiti? Why are the figures of 2% of vegetation cover that Haiti has wrong? What are the statistics affirming the falsity of these figures and what is the true rate of vegetation and forest cover in Haiti?

**Keywords:** Forest, environment and Haiti

## **Introduction**

Les infox diffusées autour « des chiffres de 2 % de couverture végétale et moins de 2 % de couverture forestière que possède Haïti sont faux ». En Haïti comme dans le monde, de fausses données sont très vulgarisées et connues presque de tous. Ces données sont partagées par des revues non scientifiques ni professionnelles dans le but de manipuler ou de tromper le public. D'abord, pour mieux comprendre la couverture végétale en Haïti, il faut faire la différence entre Couverture végétale et Couverture forestière. Delà, on entend par couverture forestière ou forêt, des terres occupant une superficie de plus de 0,5 hectares avec des arbres atteignant une hauteur supérieure à cinq mètres et un couvert arboré de plus de dix pour cent, ou avec des arbres capables d'atteindre ces seuils in situ. Sont exclues les terres à vocation agricole ou urbaine prédominante (FAO, 2010). Par contre, la couverture végétale désigne l'ensemble de la végétation recouvrant le sol. La couverture végétale d'un sol est une pratique agro-environnementale qui permet notamment de limiter la pollution par les nitrates, de protéger le sol, et de favoriser la biodiversité (UNESCO, S.d.). Quel est l'état des lieux de la dégradation des terres en Haïti ? En quoi les chiffres de 2 % de couverture végétale que possède Haïti sont faux ? Quelles sont les statistiques affirmant la fausseté de ces chiffres et quel est le vrai taux de la couverture végétale et forestière d'Haïti ?

## **Méthodologie de la recherche**

En vue de répondre aux questions de recherche, ce travail rentre dans une dynamique de recherche descriptive. Comme il n'est pas toujours nécessaire de collecter soi-même des données par le biais de recherches qualitatives ou quantitatives pour répondre à des questions de recherche (SCRIBBR, 2020), cet article rentre dans une dynamique de recherche documentaire permettant d'utiliser des informations existantes et des données déjà collectées par d'autres. Ces données sont qualifiées comme des données secondaires. En ce sens, la recherche documentaire constitue une étape de travail qui a été réalisée avant qu'on se lançait dans cette étude empirique. Dans le cadre de ce travail, elle permettait de collecter des données informatives grâce à l'étude de documents officiels ou universitaires.

Pour ce faire, les types de documents utilisés sont :

- les thèses ou mémoires d'autres étudiants,
- les périodiques spécialisés,
- les documents statistiques,
- les documents officiels.

## **État des lieux de la dégradation des terres en Haïti**

Au niveau mondial, 65 % de la surface de la terre est affectée par la dégradation des terres et la désertification, alors qu'en Haïti, l'érosion des terres conduisant à la désertification du territoire et le niveau de déboisement augmentent progressivement avec un risque d'érosion fort ou très fort sur 30 % du territoire haïtien, et avec plus de 36 millions de mètres cubes de terre érodés annuellement (Vincent, 2021 ; Terrier, 2016, p. 34 ; Weissenberger, 2018, p. 20). Cette dégradation fragilise les écosystèmes haïtiens riches en biodiversité, rend pénible le travail agricole dans les recoins du pays et augmente le risque d'inondation du fait de l'incapacité d'infiltration des eaux pluviales au niveau des versants et de l'envasement des cours d'eau. La dégradation des ressources naturelles a des impacts sur l'économie, l'environnement et le bien-être général de la population. De ce fait, elle est à outrance une entrave au développement durable. Il est à relater que 75 % du relief haïtien sont montagneux et plus de 60 % des sols a une pente supérieure à 20 % (MARNDR, 2010, p. 4 ; Remy & Manish, 2013, p. 2). Le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR, 2010, p. 1) estime qu'il y a environ 85 % des bassins versants du pays qui sont fortement dégradés, provoquant de fréquentes inondations, entraînant un épuisement des sols voire une disparition des facteurs de base de la production agricole et ayant des effets néfastes sur les infrastructures de production en aval.

### **En quoi les chiffres de 2 % de couverture végétale que possède Haïti sont faux ?**

D'après une étude menée par la FAO publiée en 2010, Haïti (Grandes Antilles) est le seul pays à partager une île avec un autre pays, de sorte que la République Dominicaine se trouve à l'Est et la République d'Haïti à l'Ouest. La frontière haïtiano-dominicaine, sur une photo aérienne, est nettement définie à cause de la différence marquée dans la situation des deux couvertures végétales. Depuis les années 1980, des littératures ont fait croire que la couverture forestière d'Haïti aurait été comprise entre 2 et 1%. Ainsi, il s'agissait plutôt d'une évaluation au pifomètre. Donc l'évaluation périodique des ressources forestières est une activité importante pour ce pays où les ressources ligneuses sont maigres et méritent une gestion rationnelle.

Pour mieux comprendre la situation forestière d'Haïti, il est à remarquer qu'un inventaire forestier (sur 10.000 ha seulement) avait eu lieu entre 1988 et 1989, il ne concernait que la grande forêt de *Pinus occidentalis* connue sous le nom de « Forêt-des-Pins ». La dernière évaluation des ressources forestières mondiales à laquelle les ressources forestières haïtiennes furent évaluées remonte à 1946 d'après la FAO. Cette évaluation est tout-à-fait la plus récente

pour Haïti. Car, une évaluation des ressources forestières en 2005 avait eu lieu, mais à cause des troubles politiques que connaissait Haïti à l'époque, le Service des Ressources Forestières du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural n'a pas été contacté et n'y avait pas participé. Autrement, ce service aurait déjà eu une expérience plus solide qui l'aurait aidé à aller plus vite dans cette évaluation beaucoup plus ample et qui sollicite une technologie autre que l'inventaire en plein.

Donc, d'où proviennent ces chiffres de 2% et 1% si la dernière évaluation des ressources forestières mondiales à laquelle les ressources forestières haïtiennes furent évaluées remonte à 1946 ? Certainement, des revues amatrices et non spécialisées. Ces revues-là ne se basent sur aucun fait et sur aucune méthode scientifique. Si la couverture végétale est définie comme ci-avant, on voit bien que la couverture végétale d'Haïti devrait dépasser les chiffres de 10 % (voir les sections suivantes). Pour la couverture forestière, c'est indiscutable puis qu'aucun inventaire n'a été fait depuis la date mentionnée par FAO en raison des turbulences politiques que connaît Haïti.

## **Quelles sont les statistiques affirmant la fausseté de ces chiffres et quel est le vrai taux de la couverture végétale et forestière d'Haïti ?**

D'après le Ministère De l'Environnement (MDE, 2015, p. 20), la superficie couverte en forêt en Haïti n'est pas connue avec exactitude. Car, la couverture végétale est passée de 95 % de la superficie totale du pays en 1492 à environ 50 % en 1791. En 1945, le MDE (2015) cite Schiller Nicolas estimant la couverture forestière du pays à 600.000 ha soit environ 21 % de la superficie du pays. Aussi, le MDE rapporte d'autres estimations de la couverture boisée d'Haïti à 6,86 % en 1956 et de 4,33 % en 1977 (BDPA, 1989). Il cite le rapport de la Banque Mondiale sur la gestion des ressources naturelles en Haïti qui avance en 1990 que les surfaces de forêts naturelles représentaient 200 000 ha, soit environ 7 % de la superficie totale du pays. Plus loin, le MDE cite l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), dans un rapport daté de 1995, qui a estimé les zones de forêts naturelles à 107 000 hectares (ha), soit près de 4 % de la superficie totale du pays. Il cite la FAO qui a estimé les superficies en forêt à 105 000 ha montrant une régression de la couverture forestière en 2005. Par ailleurs, en incluant les zones de cultures arborées, la MDE (2015, p. 20) a évalué la couverture boisée dans le pays à environ 500 000 ha, soit 18 % de la superficie totale du pays.

Les données issues de [The World Factbook de 2011](#) classait Haïti comme le 177<sup>ème</sup> pays en termes de superficie forestière avec 416 kilomètres carrés de forêts représentant 1,50 % en termes de superficie forestière du pays.

Plus loin, en ce qui concerne l'utilisation des terres, les estimations de la Central Intelligence Agency (CIA, 2018) avancent qu'Haïti possède :

- 66,4 % de terres agricoles ;
- 38,5 % de terres arables ;
- 10,2 % de terres arables ;
- 17,7 % de pâturage permanent ;
- 3,6 % forêt ;
- 30 % autre.

Donc, ceci dit que les estimations récentes datant de 2018 de la CIA prouvent le contraire des chiffres de moins de 2 % de couverture forestière que posséderait Haïti. Car, la couverture forestière d'Haïti est estimée à 3,6 % en 2018 selon les données de la CIA (2018). Entre autres, le MDE (p. 9) à travers une étude publiée en 2015 a évalué la couverture végétale (boisée) totale d'Haïti à 18 %. Là encore, les chiffres de 17,7 % de pâturage permanent estimés par la Central Intelligence Agency (CIA, 2022) révèle que la couverture végétale d'Haïti n'est pas moins de 2 % mais de préférence de 17,7 % si l'on se base sur la définition de la couverture végétale comme l'ensemble de la végétation recouvrant le sol. Récemment, les données de la Banque Mondiale (2020) estiment la surface forestière d'Haïti à 12,6 % en 2020 contre 13,8 % en 2000. Car, un [couvert végétal](#) est un ensemble de végétaux, implanté par semis ou repousse, afin de recouvrir le sol. Naturellement, ce couvert peut être permanent ou temporaire. De là, l'analyse des données présentées ci-avant infirme la possibilité qu'Haïti possède seulement 2 % de couverture végétale et moins de 2 % de couverture forestière. La confusion prend naissance dans l'incapacité de certains à différencier les termes de couverture végétale et de couverture forestière. Rappelons que la couverture forestière désigne des terres occupant une superficie de plus de 0,5 hectares avec des arbres atteignant une hauteur supérieure à cinq mètres et un couvert arboré de plus de dix pour cent, ou avec des arbres capables d'atteindre ces seuils in situ. Tandis que la couverture végétale désigne l'ensemble de la végétation recouvrant le sol. Donc, on ne peut en aucun cas remplacer ces termes l'un par l'autre.

## Conclusion

Alors que les revenus des ressources forestières d'Haïti représentent seulement 0,68 % du Produit Intérieur Brut en 2018, Haïti est adhérente à plusieurs accords internationaux pour la protection de l'environnement. De ces accords internationaux, la Central Intelligence Agency (CIA, 2022) cite les accords internationaux portant sur :

- Biodiversité,
- Évolution du Climat,
- Évolution du Climat - Protocole de Kyoto,
- Évolution du Climat - Accord de Paris,
- Désertification,
- Déchets dangereux,
- Droit de la Mer,
- Immersion en Mer - Convention de Londres,
- Conservation de la Vie Marine,
- Protection de la Couche d'Ozone.

Néanmoins, à date, Haïti a signé mais n'a pas ratifié l'accord international portant sur l'interdiction des essais nucléaires. En termes de productions de charbon, sur 186 pays, Haïti est classée comme le 110<sup>ème</sup> pays produisant le plus de charbons ([Central Intelligence Agency, CIA, 2018](#)).

En somme, pour la couverture forestière, c'est indiscutable qu'aucun inventaire n'a été fait depuis la date mentionnée par FAO en raison des turbulences politiques dans ce pays. Toutefois, en attendant un nouvel inventaire, les chercheurs, organisations, particuliers et décideurs peuvent se fier aux estimations plus ou moins récentes de la Central Intelligence Agency (CIA, 2018) prévalant les chiffres de 3,6 % de couverture forestière et de 17,7 % de couverture végétale d'une part, et de la Banque Mondiale (2020) estimant la surface forestière d'Haïti à 12,6 % en 2020 contre 13,8 % en 2000 d'autre part.



## Références

- Banque Mondiale. (2020). Haïti. Consulté le 21 novembre 2022 de <https://donnees.banquemondiale.org/pays/haïti?view=chart>
- Central Intelligence Agency. (CIA, 2018). Haïti : Central America and the Caribbean in The World Factbook. Washington, DC : Central Intelligence Agency. Consulté le 21 novembre 2022 de <https://www.cia.gov/the-world-factbook/countries/haïti/>
- Central Intelligence Agency. (CIA, 2022). Haïti : Central America and the Caribbean in The World Factbook. Washington, DC : Central Intelligence Agency. Consulté le 21 novembre 2022 de <https://www.cia.gov/the-world-factbook/countries/haïti/>
- FAO. (2010). Evaluation des ressources forestières mondiales. Rome : FAO. Consulté le 21 novembre 2022 de <https://www.fao.org/forestry/20675-0f548b5d292e77ba509c09afecf1d2f5c.pdf>
- MARNDR. (2010). Annexe 1: Composante aménagement des bassins versants et foresterie dans HAÏTI: Plan National d'investissement agricole. Haïti : MARNDR.
- MDE. (2015). Programme Aligné d'Action National de Lutte contre la Désertification. Haïti : MDE.
- Remy, N. B. & Manish, N. R. (2013). Soil nutrient management in Haiti, pre-Columbus to the present day: lessons for future agricultural interventions, *Agriculture & food security*, 20 (sous presse). Tiré de <http://www.agricultureandfoodsecurity.com/content/2/1/11>
- SCRIBBR. (2020). Recherche documentaire : définition, types, méthodologie et exemple. Scribbr. Consulté le 21 novembre 2022 de <https://www.scribbr.fr/methodologie/la-recherche-documentaire/>
- Terrier, M. et al. (2016). Atlas des menaces naturelles en Haïti. Haïti : CIAT.
- UNESCO. (S.d.). Couverture végétale. Consulté le 21 novembre 2022 de <https://glossaire.eauetbiodiversite.fr/concept/couverture-v%C3%A9g%C3%A9tale>
- Vincent, M-D. (2021). Analyse des facteurs d'échec et de réussite des projets organisationnels et municipaux d'aménagement des sous-bassins versants du Parc National Historique Citadelle/Sans-souci/Ramiers au cours de la dernière décennie [mémoire de maîtrise]. Haïti : Institut des Sciences, des Technologies et des Études Avancées d'Haïti (ISTEAH). Consulté le 21 novembre 2022 de <http://synthese.larim.polymtl.ca:8080/xmlui/handle/123456789/361>
- Weissenberger, S. (2018). Haïti : vulnérabilité, résilience et changements climatiques, *Haïti perspectives*, 6 (3), 19-29.